Image not found or type unknown

Augmentation du nombre de ruptures conventionnelles signées en 2010

publié le **07/02/2011**, vu **2836 fois**, Auteur : Maître Julie BELMA

Sur le seul mois de décembre 2010, 24 149 ruptures conventionnelles ont été homologuées, d'après les chiffres publiés par le Ministère du travail.

Ainsi, 254 871 ruptures conventionnelles ont été conclues en 2010 et, en tout, 478 667 depuis la création de ce dispositif en août 2008.

La barre des 500 000 homologations de rupture conventionnelle devrait être très prochainement franchie, si ce n'est déjà fait.

Le taux de refus administratifs reste très faible, à hauteur de 7 % en décembre 2010 contre 10 % un an avant.

Les recours devant les prud'hommes, aux fins de contester la rupture conventionnelle, demeurent très rares.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés